



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

23/01/15

Dossier complet le :

23/01/15

N° d'enregistrement :

FOHMS0003

1. Intitulé du projet

défrichement de 2,74 ha du bois "Rouge Poirier" commune de VERGAUVIE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom FRANÇOIS

Prénom HERVE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 51. a)	Défrichement de 2,7454ha (arrondissement de CHATEAU-SALINS, autorisation pour défrichement > 2 ha).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement de 2,34 ha du bois du "Rouge Poirier"
peuplés de peupliers âgés de plus de 50 ans.
La partie sud de la parcelle, environ 40 ares, peuplés
d'acacias, sera conservée au titre de réserve boisée.
Ce boisement isolé est sans connection avec
un grand massif.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la création d'une prairie pour quelques ovins.

Cette prairie naturelle devra jouer un rôle de protection de la petite pisciculture que j'exploite en aval (Neuf Etang) par rapport aux zones cultivées en amont (eaux de ruissellement).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Avant le 1^{er} mars 2015, les petits bois debout seront abattus et transformés en plaquettes.

Les peupliers seront ensuite récoltés : les grumes en billon de 4 mètres seront évacuées par le chemin communal, les houppiers seront transformés en plaquettes.

Après le 1^{er} mars 2015, courant mars - avril un dessouchage sera effectué suivi d'un broyage qui traitera les souches, les résidus de branches ainsi que tous les restes d'arbres morts suite à la tempête de 1999. Un semis de prairie sera effectué par la suite.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Si la demande d'autorisation de défrichement est accordée, le terrain sera alors exploité en prairie naturelle pour quelques ovins.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement
(articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code Forestier)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
parcelle n° 12, section 22, lieu-dit "le Rouge Poirier" commune de VERGAVILLE superficie totale 2 ha 74 a 54 ca (27454 m ²)	superficie défrichée 2,34 ha 27454,00 euros

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation

parcelle n° 12,
Section 22
lieu-dit "Rouge Poirier"
57260 VERGAVILLE

Centre de la parcelle →

Coordonnées géographiques: Long. 06° 45' 51" E Lat. 48° 50' 22" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel : peupleraie

Règlement : Zone N. (document d'urbanisme).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

C.U. maire de VERGAVILLE en date du 15/09/2014
numéro du C.U. : CU 205770614 V0010

Zone N (forestière)

"Ce terrain n'est grevé d'aucune servitude d'utilité publique."

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Etang du LINDRE , 3 Kms .
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Pas d'identification de faune et/ou de flore remarquables. Néanmoins, je conserve environ 40 ares de zone boisée en partie sud de la parcelle (acacias et quelques gros peupliers) pour maintenir une biodiversité.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	2,34 ha de peupliers qui vont se transformer en 2,34 ha de prairie.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒	☐	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	

Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	peupliers de plus de 50 ans sans intérêt paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	exploitation des bois de la peupleraie : dernière valorisation possible des arbres compte tenu de leur âge.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

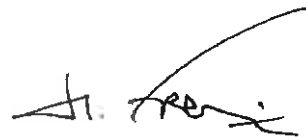
L'autorisation de défrichement sera demandée pour la totalité du bois du Rouge Poirier, et à titre de compensation la partie Sud du bois soit 40 ares sera préservée en l'état les acacias et les gros peupliers en bordure de ruisseau. Mon objectif est double : maintenir une biodiversité écologique au niveau de la faune sauvage et garantir l'aspect paysager depuis la pisciculture.

Je précise que depuis le remembrement de la commune de VERGAVILLE en 1995, le petit ruisseau ne traverse plus la peupleraie mais a été déplacé en lisière Est de la forêt (voir extrait cadastral). Dans ces conditions

la création d'une prairie sur la partie défrichée ne se fera pas sur une zone humide.

Cette prairie naturelle qui sera pâturée par quelques ovins me servira de filtre naturel par rapport aux dizaines d'hectares de terres cultivées formant le bassin versant alimentant le Neuf Etang. La pisciculture dûment enregistrée que j'exploite sera alors confortée.

Dans ces conditions ce projet de défrichement d'une surface légèrement supérieure au seuil (2 ha arrondissement de CHATEAU-SALINS), ne me semble pas avoir d'impact potentiel sur l'environnement et la santé humaine : l'étude d'impact ne me paraît pas nécessaire.

 H. Renzi

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Photos annexes : la partie de forêt conservée au titre de "réserve biologique".
la pisciculture du NEUF ETANG, aspect paysager.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

DIEUZE

le, 19 janvier 2015

Signature

